



« L'association La Vigie Citoyenne Grand Mottoise n'a pour seul objectif que de défendre l'œuvre de Jean Balladur, l'identité urbaine, architecturale et environnementale de la ville de LA GRANDE MOTTE »

## **NOUS DISONS NON AU PROJET VILLE-PORT ET A D'AUTRES PROJETS !**

### **Impact du projet Ville-Port en matière de préservation de l'environnement Quid de la prise en compte du changement climatique, du recul du trait de côte et des inondations ?**

#### ***Risque de submersion et de laves torrentielles lors des épisodes cévenols***

L'absence d'annulation de la modification du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation), laisse la possibilité d'installer des constructions navales sur l'esplanade Baumel. Le déplacement des entreprises de construction navale, de la zone artisanale au Parking de la Plage, les expose à un risque accru d'inondation voire de submersion.

#### ***Disparition d'un parking gratuit et de la plage***

Cela entraînera la disparition du parking gratuit d'accès à la plage elle-même menacée et la suppression de l'espace réservé au club de Voile.

#### ***Contamination des sols et de l'eau***

La contamination des sols et de l'eau avec les substances chimiques Pfas (Polluants éternels) doit être évaluée. La situation en amont, à Lunel, est dénoncée par *Que Choisir* et l'ONG *Génération Futures*.

### **Projets impactant l'identité architecturale**

#### ***Urbanisation excessive***

A la place de la zone artisanale actuelle, le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoit des constructions (« la Colline ») entre 10 et 12 étages, altérant l'équilibre architectural de la ville, sa symbolique et son homogénéité, et fera disparaître le point culminant et central de la Grande Pyramide.

Dans les quartiers des villas, de nouveaux investisseurs achètent des villas et les transforment pour en faire plusieurs appartements, voire de petits immeubles qui bien que respectant le PLU, ne respectent ni le voisinage, ni l'intimité des voisins, ni l'esprit originel voulu par Jean Balladur. **Dans le zonage originel, Jean Balladur ne voulait pas d'immeubles dans ces quartiers dédiés à un habitat individuel.**

L'urbanisation à outrance est la conséquence d'un assujettissement à l'affairisme immobilier et à la spéculation. On peut se demander pourquoi une telle politique municipale ?

Elle conduit à la disparition de services artisanaux, comme le garage Renault rue des artisans, qui va laisser place à un immeuble de construction mixte de 14 mètres de hauteur. Elle engendre aussi la multiplication problématique des locations sur le mode Airbnb.

### **Projets impactant le patrimoine culturel : Démolition d'un lieu culturel emblématique**

Un immeuble imposant va être construit à la place du Théâtre de Verdure et du Conservatoire de Musique. Le Conservatoire de Musique, essentiel pour l'éducation à la culture, se délocalise à la Haute Plage. Le Théâtre de Verdure, lieu symbolique, a été délaissé par la commune depuis des années au profit du Pasino, sous-traitant des activités de spectacle.

**Pour tout contact: [vigiecitoyenne@orange.fr](mailto:vigiecitoyenne@orange.fr)**

**Pour faire entendre vos idées, adhérez à la Vigie Citoyenne Grand Mottoise.**

**" Avec les meilleures intentions du monde, rien n'est plus vite mutilé que l'équilibre miraculeux d'une nature, d'une architecture et d'une communauté "**